

LE CHATEAU DE CUSSAC A TRAVERS UN INVENTAIRE APRES DECES (1753)

A l'ouest du village de Cussac (commune de Chaussenac), quelques pans de murs envahis de végétation dominent la petite dépression où coule le ruisseau au nord dudit lieu. Ici, on garde le souvenir d'un château aujourd'hui quasiment effacé du paysage. Sans la mémoire locale et sans une observation attentive du site, il serait bien hasardeux d'associer ces ruines à un château. Toutefois, la documentation ancienne en prouve l'existence au moins pour les



Mur ouest du château

XVIIe et XVIIIe siècles. Les textes du Moyen Âge sont silencieux à son sujet et ne mentionnent que des patronymes de familles nobles certainement originaires de Cussac ou propriétaires, un temps, de ce lieu. Une *villa* y est signalée au IXe siècle¹². Actuellement faute de textes précis et d'études archéologiques, son histoire lointaine reste plongée dans une nuit épaisse à peine éclairée par quelques brèves et vagues informations.

¹² PHALIP (Bruno) , *Charte dite de Clovis*, Revue de la Haute-Auvergne, (désormais RHA) juillet- décembre 1988, p. 575.

Ainsi, seuls les patronymes où Cussac apparaît, par exemple avec Durand de Cussac en 1150¹³, témoigneraient d'une famille noble issue de ce lieu où elle put édifier une résidence de son rang social. Notons que les publications sérieuses sur les châteaux et l'habitat seigneurial au Moyen Âge n'en signalent pas ici¹⁴. Emile Amé¹⁵ dans sa quête des noms de



**Cachet de cire Testament Cussac Blason
de la famille de Douhet (1686)**

lieux et de leurs formes anciennes n'a retrouvé que peu de mentions de Cussac avec seulement deux pour le Moyen Âge (celle de la fausse Charte de Clovis et une autre de la fin du Moyen Âge tirée d'un terrier de Saint - Christophe – les - Gorges datant de 1466); cinq pour l'époque moderne (1503, 1649, 1673, 1769, 1780). Dans ses recherches sur Cussac, cet auteur n'a pas trouvé les termes de "castrum" ou "repaire" désignant dans les textes anciens une résidence noble plus ou moins fortifiée.

Toutefois, l'apparent silence des textes, aujourd'hui connus, ne doit pas conduire à une illusion documentaire laissant croire à l'inexistence d'un château à Cussac avant l'époque moderne. Toujours est-il qu'actuellement, seule la documentation des XVIIe et XVIIIe siècles permet d'apporter des informations sur la résidence seigneuriale de Cussac. Au détour des actes notariés de la famille Douhet, installée ici à partir de la fin du XVe siècle¹⁶, on peut trouver mention, par exemple, du "*chasteau*", de la "*chappelle dudit chasteau*" de la "*basse cour dudit chasteau*", de la "*chambre de la tour*"¹⁷.

En 1667, "(...) messire Louis de Douhet de Cussac, sieur curé de Tournhac faisant pour et au nom de Jacques de Douhet, escuyer, seigneur dudit lieu son nepveu" précise que les douze messes fondées seront "à dire et célébrer en la chappelle St Jacques estant annexée au chateau dudit Cussac et bastie depuis mémoire perdue sur la basse cour dudit chateau..."¹⁸. La construction du château ou tout du moins de la chapelle semble donc bien antérieure au XVIIe siècle voire au XVIe siècle comme en témoigne l'expression "*mémoire perdue*"¹⁹. Mais

¹³ Voir l'article "Chausсенac" dans DERIBIER DU CHATELET (Jean-Baptiste), *Dictionnaire Statistique ou Histoire, description et statistique du département du Cantal*, Aurillac 1852-1857. Ce dictionnaire essentiel pour une première approche de l'histoire locale est composé d'articles de valeur inégale. Surtout, les références archivistiques des informations sont toujours quasi absentes ce qui conduit à émettre des doutes sur de nombreuses affirmations. Ici, nous voulons bien faire confiance à l'auteur de l'article sur Chausсенac. Notons que le château de Cussac y est mentionné en ruines.

¹⁴ PHALIP (Bruno), *Seigneurs et bâtisseurs, le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XIe et XVe siècle*, 1993.

¹⁵ AME (Emile), *Dictionnaire topographique du Département du Cantal*, Paris, 1897.

¹⁶ YZORCHE (François), *Cussac, un château frontière disparu paroisse de Chausсенac en Haute-Auvergne*, 2020.

¹⁷ Archives départementales du Cantal (désormais ADC), série 3 E 187 (XVIIe et XVIIIe siècles)

¹⁸ ADC, 3 E 187 / 46

¹⁹ On peut penser qu'à cette époque on n'avait pas la mémoire courte.

ces éléments, s'ils confirment l'existence d'un château, ne permettent pas d'en connaître sa structure architecturale, de le rattacher à une typologie castrale pour espérer situer sa construction dans le temps.

Toutefois, un document, du milieu du XVIII^e siècle, apporte des informations assez précises sur ce château et son environnement. En 1753, est dressé l'inventaire des biens de feu Jacques de Douhet²⁰. Ce type de document constitue une source de premier ordre pour connaître la vie quotidienne, l'histoire sociale, celle du mobilier, des techniques voire des idées... Ici, nous ne tirerons, de cet inventaire de 38 pages, que les informations facilitant la restitution de l'organisation architecturale du château et celle du cadre de vie domestique d'un seigneur dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle en Xaintrie.



Angle nord-ouest du château

L'inventaire après décès est fait à la requête d'Etienne -Léon de Douhet, écuyer " *résident en la ville de Mauriac*" héritier universel de Jacques de Douhet, son père décédé le "treize mai (1753) *en son chateau de Cussac*". Etienne -Léon souhaite certainement éviter un différend avec les autres héritiers que sont sa mère, son frère et ses sœurs²¹. Il veut aussi, vraisemblablement, savoir si le passif de l'héritage ne l'emporte pas sur son actif. On devine une inquiétude, qui nous verrons plus bas, n'était pas infondée. Le 17 juillet 1753, « *Monsieur Verdier de Puycastel lieutenant général au bailliage d'Aurillac* » donne permission " *de faire procéder à la description et inventaire des biens et des effets dépendans de la succession dudit sieur de Cussac son père, même à l'état des batiments en dépendans par maître Lacroix notaire de la ville de Pleaux*".

²⁰ ADC, 3 E 194 / 51

²¹ Jacques de Douhet de Cussac et Madelaine Daudin avaient eu douze enfants dont Etienne-Léon était l'aîné.

Le 18 août 1753, chez Me Lacroix, notaire royal à Pleaux *"a comparu environ les sept heures du matin messire Estienne Léon de Douhet escuyer (...) lequel nous a dit (...) que nous aurions été commis pour procéder à la description et inventaire des biens et effets dépendants de la*



succession de feu messire Jacques de Douhet...". Il est dit que l'inventaire doit être dressé en présence de "dame Marie Magdelaine Daudin veuve dudit feu seigneur de Cussac, demoiselles Louise, Françoise et Margueritte de Douhet filles légitimes" sœurs d'Etienne-Léon et de "messire Géraud de Douhet de Cussac, prêtre, licencié en théologie, ministre de l'hôpital du St Esprit à Paris". Ce dernier, absent, a donné procuration à "messire Jean de Lalo ancien porte étendar des Gardes du corps²² et chevalier de St Louis, habitant de la ville de Pleaux" pour agir en son nom.

A Cussac, à dix heures, le même jour, en présence des sus nommés et de Pierre Cauty, laboureur et d'Antoine Chambrot charpentier, tous deux de Cussac, maître Lacroix procède *"audit état et inventaire ainsy qu'il suit..."*. Dans un premier temps, accompagnons maître Lacroix et Etienne-Léon de Douhet dans un tour du propriétaire, sans nous attarder sur le mobilier, afin d'avoir une image globale de l'organisation du château. Nous entrons tout d'abord, au rez-de-chaussée, dans la *"chapelle dudit chateau"* puis dans la *"salle (ou cuisine) à cotté de la chapelle"* ensuite dans *"une des chambres à plain pied de la cuisine"*. A l'étage, on découvre *"une petite chambre au dessus de l'éguière"*, *"une autre chambre qui est au bout du degré montant au grenier"* puis la *"chambre jaune"* suivie de *"la grande chambre apellée de dessous la mansarde"*. *"Et de là étant descendu dans une chambre à plain pied de la basse court au dessous la mansarde"* puis *"dans l'autre chambre attenante"*. Enfin, nous terminons par les lieux de stockage et de conservation avec la cave et deux greniers, un *"qui est au dessus de la cuisine"*, l'autre appelé *"grenier des pigeons"*.

Le château est donc constitué, en 1753, d'une chapelle, d'une cuisine, de deux chambres au rez-de-chaussée, de cinq chambres et deux greniers aux étages. La cave est-elle enterrée ? Nous ne le savons pas²³. Une *"maitresse porte"* est située *"dans le corps de logis apellé de la mansarde"*.

²² Jean de Lalo, fils de Jean Delalo notaire royal à Pleaux et d'Agnès Dapeyron avait été garde du corps, comme beaucoup de jeunes hobereaux auvergnats de l'époque. Porte étendard de la compagnie de Charrost (deuxième compagnie), il aurait pu côtoyer le défunt à Versailles puisque ce dernier semble avoir été, lui-même, garde du corps, après avoir été reçu page de Louis XIV en 1693.

²³ On trouve des caves voûtées dites "de plain-pied" par exemple au château (aujourd'hui disparu) de Barriac, voir GINALHAC (Hervé), *La tour du Cayla et le château de Barriac commune de Saint-Illide*, Revue de la Haute-Auvergne, 2016, p. 214.

Cet inventaire est-il un document fiable pour essayer de restituer assez fidèlement l'organisation du château ? Des éléments bâtis, anciens, en mauvais état, abandonnés ont-ils



Bouche à feu Mur Ouest

pu être écartés de l'inventaire et de l'état des bâtiments ? Ainsi, des vestiges du Moyen Âge, existant en 1753, nous échapperaient-ils ? Rappelons que l'objectif d' Etienne-Léon de Douhet et de Jean de Lalo est de connaître la valeur des biens hérités pour éventuellement remettre en question une succession qui semblait pourtant réglée en 1749²⁴. Quel bénéfice aurait-il pu retirer à ne pas faire consigner l'existence, s'il y en avait une, d'un vestige castral du Moyen Âge, une tour de plan carré par exemple²⁵, dans un ensemble déjà bien délabré comme il

ressort de l'état des biens en 1753. La *"chapelle ...menassait une ruine prochaine si la batisse dicelle n'était promptement soutenue soit par rapport aux fentes et crevasses qui sont dans les murs ... et qu'à cet effet il fallait y faire des éperons²⁶...pour en limiter le dépérissement"*. Pour les autres pièces, maître Lacroix utilise les termes et expressions suivants *"très mauvais état, uzés, boisures disjointes, plancher persé, ferrements fort mauvais, besoin de refaire à neuf(...) la charpente (qui est) appuyée par un pilier de force"*.

Cet état des lieux semble donc bien être une source fiable pour avoir une idée de l'organisation du château et du domaine de Cussac à cette date.

Le château, tel qu'il apparaît au milieu du XVIII^e siècle, ne correspond pas au modèle des gentilhommières de Haute - Auvergne construites entre la fin du X^e siècle et le milieu du XVII^e siècle. Ainsi, à Cussac, en 1753, on ne trouve pas mention de tours, de mâchicoulis, voire de meurtrières...qui distinguent les maisons nobles de celles des roturiers. Ces éléments militaires, souvent notés par les notaires lors de la rédaction des inventaires, très certainement, à la demande des propriétaires qui avaient à cœur de les faire consigner, soulignaient le caractère noble de leurs résidences²⁷. Là encore, s'ils existaient à Cussac pourquoi ne pas les avoir signalés ?

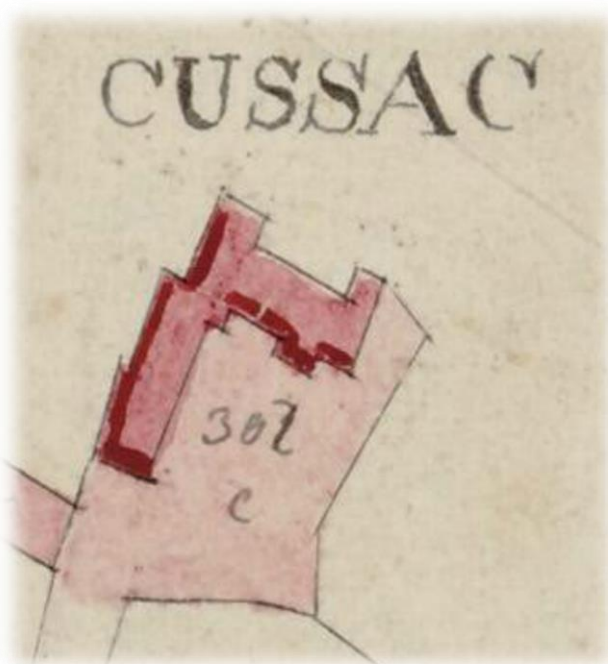
²⁴ ADC, 3 E 194 / 51

²⁵ Nous pensons, ici, au domaine de Marzes (Cne de Saint-Cernin) où une tour de plan carré a subsisté aux côtés d'un logis postérieur.

²⁶ Comprendons contreforts.

²⁷ Ainsi, au XVII^e siècle, dans notre région, des nobles font restaurer les mâchicoulis de leurs maisons. Ces éléments ont d'abord une fonction de prestige et leur caractère militaire en affirme la noblesse. Localement sur ce sujet voir GINALHAC, *ibid.* et DE LA ROQUE (Monique), *Messac, grandeur et servitude d'un domaine*, chez l'auteur, 2015. Dans cette étude, l'auteur montre que le seigneur de Laroquebrou interdit *"les signes de fortification"* sur la maison de Messac, en construction à la fin du X^e siècle, afin d'affirmer sa suzeraineté sur ce lieu et de limiter voire de supprimer tout caractère noble à ladite maison.

Ici, certaines mentions ne traduisent-elles pas des aménagements du bâti qui nous permettraient, alors, de distinguer des éléments architecturaux d'époques différentes? Le "*corps de logis appelé de la mansarde*" témoigne certainement d'une transformation ou d'un ajout au château à l'époque moderne. La chapelle dont la période de construction est "*de mémoire perdue*" en 1667, semble donc antérieure à cette époque. Les fenêtres "*croisières*"²⁸, mentionnées en 1753 et une bouche à feu encore en place, ne dévoilent-elles pas des vestiges de la fin du Moyen Âge ou du XVI^e siècle? Ainsi, en 1753, le château n'était-il pas constitué d'une partie ancienne, incluant la chapelle, un logis avec des fenêtres à meneaux et une tour²⁹, noyée dans le nouveau logis "*à la mansarde*" ? Les transformations architecturales anciennes sont nettement visibles dans nombre de châteaux en Haute-Auvergne. Certaines furent radicales pour quelques bâtisses en mauvais état et qui ne devaient plus être au goût du jour. Par exemple, à Albart (Cne de Saint-Illide) le château de Barriac, véritable gentilhommière avec tours rondes, chapelle, salles voûtées... est abandonné puis démoli courant XVIII^e siècle au profit d'une "*maison à la mansarde*"³⁰.



Cadastre (1823)

Archives départementales du Cantal



Parcellaire actuel de Cussac montrant l'emprise du château au sol

Le cadastre de Cussac présente en plan au sol le château en 1823. Peut-il correspondre tout ou partie à celui de 1753? En 1823, le château se compose d'un corps de logis rectangulaire avec deux éléments formant deux petites saillies rectangulaires du côté nord. Sur la façade sud, on distingue une petite avancée rectangulaire, décalée vers l'est. Les deux petites saillies au nord évoqueraient-elles l'emplacement d'anciennes tours et au sud la petite avancée correspondrait-elle à l'entrée principale ("*la maitresse porte*" de 1753) donnant accès à un escalier dont la cage formerait un semblant de tour sur la façade³¹ ?

²⁸ Une certaine prudence s'impose pour essayer de situer dans le temps le bâti à partir des éléments d'architecture dans notre région. Ainsi les fenêtres à croisées, présentes au Moyen Âge, sont encore construites dans la région en 1733 par exemple.

²⁹ En 1680, le testament de Françoise de Plaignie (veuve de Pierre de Douhet) est rédigé "dans la chambre de la tour, s'agit-il d'un vestige du Moyen Âge ?

³⁰ GINALHAC, *ibid.*

³¹ Seule une étude archéologique permettrait peut-être de répondre. Sur le plan cadastral de 1823 les deux "ailes" paraissent trop importantes par rapport à la réalité observable dans les ruines actuelles.

Découvrons maintenant, à travers le mobilier et les biens divers inventoriés en 1753, le cadre de vie domestique du seigneur de Cussac au milieu du XVIII^e siècle. Tout d'abord la chapelle. Bien qu'en très mauvais état, sa fonction religieuse semble y être maintenue comme en témoigne le mobilier. *"Ayant fait ouverture d'une armoire qui est à gauche de l'autel, il s'y est trouvé un calice avec sa patène, le tout d'argent et surdauré(...) trois chazubles, l'une de camelot rouge avec un galon noir et vert en soie; une d'étoffe en soie avec le galon en dantelle en or et argent faux (...) deux aubes (...) quatre purificateurs, quatre lavabos (...) un ancien messel romain (...) deux chandeliers d'estain, un grand tarbleau (sic) sur le maître autel et plusieurs autres petits autour de la chapelle(...)un grand et un petit crucifix, un reliquaire surdauré, une petite clochette, un vieux tapis vert pour couvrir l'autel (...).*

"A côté de la chapelle" c'est la "cuisine" avec son "office ou eguière". L'ensemble est éclairé par deux fenêtres "croisières" dont "les contrevents (sont) uzés(...) les bois des fenestres sans aucun vitrage cy ce n'est deux petits panneaux à la croisière qui est du côté nord"³² (...). Laquelle (...) salle (est) boisée du côté de la cheminée, dans laquelle boiserie il y a un armoire (placard) (...) dans ladite boiserie il y a aussi un petit cabinet dans l'embrasure de la muraille dans lequel il y a un petit armoire(...).

Dans la "cuisine" sont inventoriés *"un buffet où il y a deux tiroirs et un armoire (un rangement à une porte), deux armoires, l'une grande à trois portes, un vasselier avec cinq armoires, deux tables de cuisine avec deux bancs, trois tables (sic) pliantes (sur tréteaux?) dix-huit chaises de paille, deux mauvais bois de lit pour les domestiques avec leurs rideaux jaunes, un coffre à grains avec du linge et un vieux coffre"*. Dans les "armoires" et le coffre à grains sont rangés douze draps de lin *"de toile fine"*, trente et une serviettes *"ouvrées"* (ouvragées), deux grandes nappes, neuf petites, *"le tout neuf"*, vingt-six draps, vingt-trois serviettes, le tout *"moitié uzé"*, cinq nappes d'étoupe³³, vingt-deux torchons.

Dans *"l'office ou eguière"* sont regroupés les ustensiles en cuivre ou en fer dont le poids est estimé. Par exemple, *"une cuvette de cuivre rouge avec ses arceaux et bordure de fer le tout pesant treize livres"*. Sont entreposés dans l'aiguère: *"six chaudrons (...) deux bassins (...) deux poilons (...) un lave-main(..) une poissonnière(...) un léchefritte, deux tourtières, une bassinore avec son manche de fer, une urne sive (ou) dourne"³⁴, un ferrat, deux passoires et trois cuillères de cuivre jaune, une grande a pot de fer, quatre pots de fer"*. Dans la cheminée il y a : *"deux grands chenets de fer, deux cremalières, deux peles à feu et une petite à tourner les gateaux, un vieux fer à goffre un tournebroche avec trois broches, un grand tripié, une poile à frire, une grille à chataignes, un gril"*.

Le placard et le petit cabinet *"dans l'embrasure de la muraille"* renferment des objets moins communs et plus précieux: *"deux chandeliers avec les mouchettes le tout en cuivre argenté(...) cent quarante-neuf livres d'étain travaillé dont cinquante livres d'assez fin et le*

³² S'agit-il d'une "croisière simple", c'est-à-dire à deux ouvertures superposées et séparées uniquement par une traverse horizontale (sans croisillon) comme peut le laisser penser la mention des "deux petits panneaux" côté nord. Au sud les croisières devaient être à croisillon délimitant quatre ouvertures.

³³ Peut-être de chanvre ?

³⁴ "dourne" a aussi le sens de cruche, le notaire n'a-t-il pas su nommer cet objet de cuivre car le mot "urne" est ici surprenant.

surplus de commun(...) trois livres trois quarts d'argent travaillé (...) une écuelle avec son couvert d'argent et un gobelet d'argent marqués aux armes de la maison (...) les verres et les bouteilles"³⁵. Enfin, les livres de la maison " [...toire ?] de monsieur de Chassy en treize tomes"³⁶, *l'Année chrétienne en quatre tomes, deux tomes de la vie des saints*".

Avec deux tables, quatre meubles de rangement (buffet, armoire, vaisselier), dix-huit chaises, deux lits, deux coffres...cette "*cuisine*" semble vaste. Il s'agit en fait d'une salle commune aux multiples fonctions. Pour les domestiques, c'est évidemment un espace de travail avec la préparation des repas, l'entretien et le rangement d'ustensiles divers, du linge de la maison ainsi qu'un lieu de restauration et de repos. Pour le maître et sa famille, cette salle est celle où l'on prend ses repas, où l'on séjourne et reçoit. A Cussac, il n'y pas de salle d'apparat comme souvent ailleurs³⁷. Aussi, cette salle commune est, ici, ornée de "*boiserie du coté de la cheminée (...) de six pièces de tapisserie, trois grandes, deux moyennes et une petite*"³⁸(...) *d'un grand tapis au point de canava*". Les papiers de la famille sont "*dans un coffre étant dans la cuisine dudit chateau où se tiennent les archives*"³⁹. Le cœur et l'âme de la maison sont là. On y travaille, on y reçoit, on s'y détend. Le maître et sa famille vivent près des domestiques, on les imagine, tous, réunis devant la cheminée lors des veillées. "*Maître et serviteurs (y) ont leurs habitudes. Le seigneur très souvent prend là ses repas avec sa famille(...) il est peu de gentilhomme(...) qui n'aient en dehors de leur appartement particulier, autre lieu que la cuisine pour habituellement passer leur temps, vaquer à leurs affaires*"...⁴⁰.

Suivons maintenant maître Lacroix dans les sept chambres du château. Six présentent des éléments communs avec une seule fenêtre et une cheminée. La chambre restante est "*la grande chambre apellée de dessous la mansarde (...) il y a deux cheminées, l'une à chaque bout, sans séparation*".

³⁵ L'étain occupait une place importante dans la vaisselle locale. Ici, le notaire en indique uniquement le poids. Cette masse d'étain est-elle constituée d'assiettes, de plats, d'écuelles pour la refonte (pratique courante car cette vaisselle s'usait et se déformait à l'usage)? Un inventaire détaillé devenait-il alors inutile ? On peut se poser la même question pour les objets en argent.

³⁶ Je n'ai pas pu lire le titre de cet ouvrage en treize tomes, ni trouver d'informations sur son auteur *monsieur de Chassy*...

³⁷ Dans les actes on déduit l'existence des salles d'apparat à partir de leur ameublement et de leur situation dans la gentilhommière. Quelquefois, cette salle se situe au rez-de-chaussée, elle est alors nommée "la salle basse", on la trouve aussi au premier étage. Voir sur ce sujet DE VAISSIERE (Pierre), *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*, réédition aux Presses du village, Saint-Etienne, 1986, p.73 et suiv.

³⁸ Le 12 floréal de l'An II (ADC, 1 Q 989), dans l'inventaire des biens de Marguerite Françoise de Douhet, il est mentionné dans "*la maison de Cussac deux pièces de tapisseries d'Aubusson accrochées aux murs...*". Ces deux tapisseries faisaient-elles partie des six de l'inventaire de 1753 ? C'est possible car dans celui de l'An II on retrouve du mobilier correspondant véritablement à celui de 1753.

³⁹ Peut-on ici parler de chartrier ? Ne sont inventoriés que 17 actes tous du XVIII^e siècle (sauf un le certificat de noblesse de 1666) constitués de ventes, de reçus, de testaments, de contrats de mariage. Le notaire note "*et ayant reconnu que les autres papiers n'étaient pas de nature à estre inventoriés et ne s'estant plus rien trouvé de meubles et effet de ladite succession avons clos et arrêté le présent inventaire*", y avait-il des actes antérieurs aux XVII^e et XVIII^e siècles?

⁴⁰ DE VAISSIERE(Pierre), *ibid.*

L'inventaire totalise neuf lits, trois armoires ou buffets, six tables, dix chenets, un seul miroir et sept coffres⁴¹. Le mobilier des chambres semble donc assez modeste. Seule la literie avec ses couleurs apporte une touche de fantaisie.

Dans ces chambres, le notaire note par exemple *"qu'il s'est trouvé un lict garni de rideaux(...) (avec) paliasse, matelas, couette, traversin de plume, couverture de Catalogne⁴², courtépointe"*. Les rideaux des lits sont jaunes, verts, *"caphé"*, rouges, *"minime"*. Des courtépointes de laine et de soie sont signalées. Dans chacune de ces chambres une petite table avec tapis est à disposition. Notons que celle *"à cotté de la cuisine"* est encombrée de *"douze chézes de raze verte et douze de mouquette, six fauteuils de canava, quatre fauteuils de raze verte, un sopha de vieille [parure] rouge, deux fauteuils de mouquette, huit mauvaises chézes de bois"*.

"La grande chambre apellée de dessous la mansarde" mérite une attention particulière. *" (...) Il s'y est trouvé un bois de lict à l'impériale avec les tringles, lequel était garny d'un damas à fleur, couleur de serize avec des galons d'or tout le tour du haut et le bas et sous bassement même damas garny de galons faux; le fond de l'impériale de velours rouge, la chevetière moitié en velours, l'autre de boure avec des agréments d'or et d'argent aux deux cottés avec sa couverture d'un satin chamarré dont le fond est couleur de paille..."*.

Une impression de luxe se dégage ici. La décoration des lits est *"le seul luxe auquel sacrifient nos gentilshommes de campagne"⁴³*. Ne soyons donc pas impressionnés. Ainsi, dans cette grande chambre aux *"quatre croisières"* et aux deux cheminées, ce lit compose, semble-t-il, le seul mobilier.

Enfin, maître Lacroix nous conduit à la cave où il se trouve *" cinq mauvais bois de barrique avec un vieux tonneau pour le vinaigre, le tout vide, et un vieux coffre où il y a environ trente livre de l'art (sic)"*. Dans *"le grenier au dessus de la mansarde il ne s'y est rien trouvé en grains, n'y autrement"*.

Au final, peu de splendeur au "château" de Cussac, qui en 1753, évoque davantage une grande maison de maître qu'une gentilhommière de Haute-Auvergne avec tours rondes et murs couronnés de mâchicoulis.

Toutefois, le regroupement en un même endroit du logis du maître et des bâtiments d'exploitation du domaine ne traduisait-il pas l'organisation de l'espace bâti seigneurial ?

⁴¹ Quatre coffres contiennent les *"les habits, ardes et linge... de dame Daudin de Cussac... et des demoiselles de Chameyrac et de Salles"*

⁴² Cette mention de la Catalogne nous renvoie aux migrations des hommes de notre région en Espagne et des objets qu'ils pouvaient en rapporter. Par exemple, en 1683, Jean Bayle, ancien curé de Barriac - les – Bosquets. donne à l'église de ce lieu *"son calice qu'il porta d'Espagne"*.

⁴³ DE VAISSIERE (Pierre), *ibid.* p.81



Allée donnant accès au château

Après avoir suivi une allée, le visiteur accédait à un lieu, clos par des bâtiments et des murettes, formant une cour. Au fond de celle-ci le "château" fermait l'horizon, sur la périphérie de la cour étaient disposées la grange étable, l'écurie et la maison du métayer.

Cette organisation de l'espace, typique du domaine à gentilhommière⁴⁴ ne donnait-elle pas le caractère noble qui, peut-être, faisait défaut au logis de Cussac ?

Hervé Ginalhac

⁴⁴ DE VAISSIERE (Pierre), *ibid.* p.62